



Communiqué de presse
Paris, le 29 mars 2019

Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2019

Après la baisse observée en décembre 2018 (-5,9 %) et confirmée en janvier 2019 (-6,6 %), le mois de février 2019 se caractérise par une moindre dégradation de la tendance avec -2,7 %.

Certains secteurs demeurent orientés à la baisse, mais leurs tendances se redressent respectivement de 1 point et de 1,9 point : industrie (-6,8 %) et transports (-11,6 %).

De surcroît, le commerce, les services et le BTP renouent avec la croissance et enregistrent des hausses respectives de 4,6 %, 6,1 % et 9,0 %.

Dans ce contexte, les cadres et professions intermédiaires avec 6,3 % connaissent une évolution nettement plus favorable que la moyenne. Les effectifs employés (-3,0 %), ouvriers qualifiés (-3,8 %) et ouvriers non-qualifiés (-4,9 %), bien que nettement mieux orientés qu'au début de l'année, restent en dessous des tendances moyennes.

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe à un niveau historiquement élevé.
- Avec près de 56 100 contrats signés à fin février depuis son lancement, le CDI intérimaire continue de se développer de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, ce sont près de 25 000 CDI supplémentaires qui ont été conclus par les agences d'emploi. Ainsi, en tenant compte de ces contrats, l'évolution de l'emploi intérimaire dans son ensemble serait même légèrement positive avec +0,2 % en février 2019.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9% et 3,6% depuis 2000.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
- **Un niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6% et 0,8%** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5%.
- **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **56 090 CDI intérimaires ont été signés à fin février 2019.**

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de février 2019 par rapport à février 2018

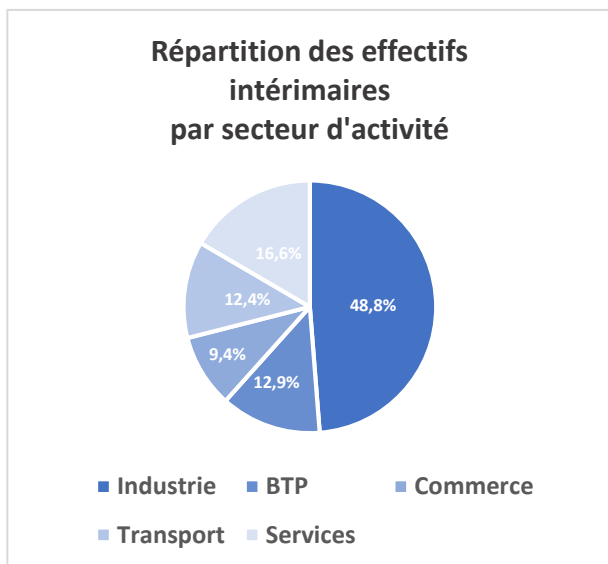
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires demeurent en baisse (-2,7 %) au niveau national, mais l'on constate une amélioration de la tendance.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Plusieurs secteurs repassent en positif

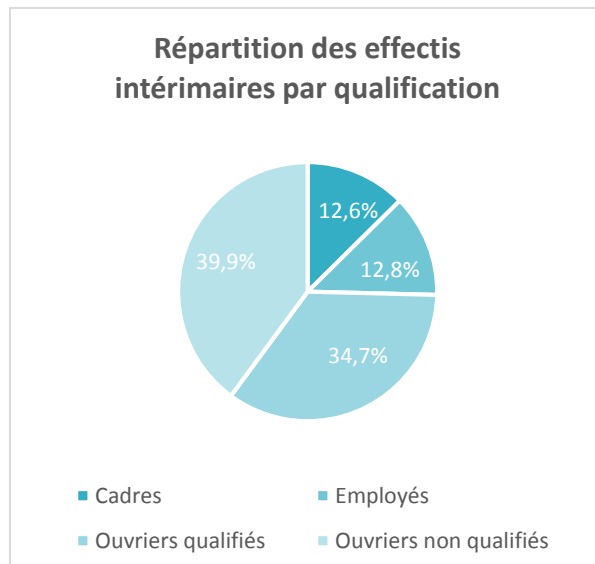
L'emploi intérimaire progresse dans le BTP (+9,0 %), les services (+6,1 %) et le commerce (+4,6 %), mais poursuit sa baisse dans l'industrie (-6,8 %) et les transports (-11,6 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications restent en baisse

L'emploi intérimaire continue de se développer chez les cadres et les professions intermédiaires (+6,3 %). En revanche, il recule chez les employés (-3,0 %), les ouvriers qualifiés (-3,8 %) et les ouvriers non-qualifiés (-4,9 %).

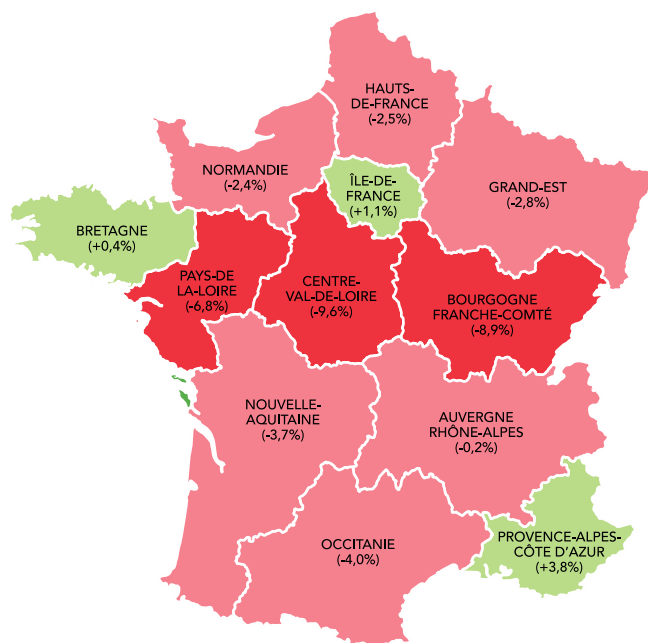


LA FRANCE DES RÉGIONS

Février 2019 par rapport à février 2018

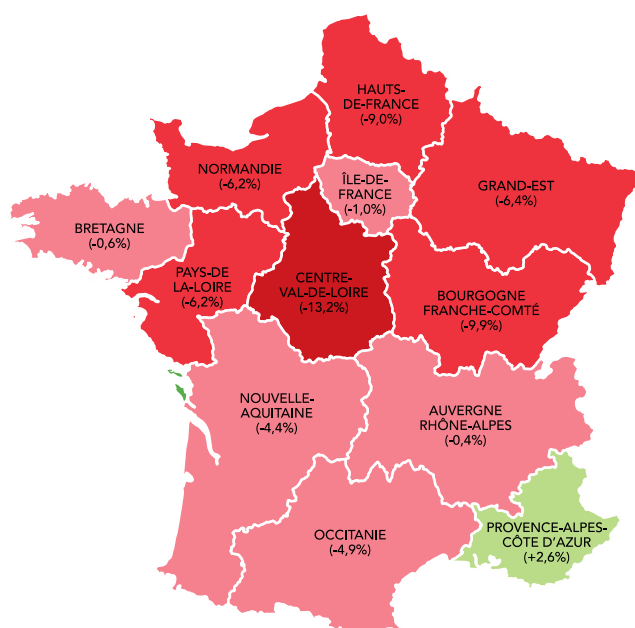
La majorité des régions restent en négatif

En février 2019, les régions les plus dynamiques sont PACA (+3,8 %), Ile-de-France (+1,1 %) et Bretagne (+0,4 %).



Cumul annuel : janvier-février 2019 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,7 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.**

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

Godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

8650 agences d'emploi et 27 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi